

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Liger : stage d'apprentissage des techniques de piquage de genêt et de pose de lauze - Les stagiaires devant la cabane du jardin de Clastre

Éditorial

Chers amis,

Le début d'année est la haute saison des assemblées générales et la nôtre s'est tenue tout récemment, alors que ce bulletin était déjà sous presse. Vous en aurez donc le compte rendu dans le numéro suivant.

Le cahier que vous avez en mains est néanmoins tout à fait consistant. La visite du Pouzin y occupe une large place, à la mesure de l'intérêt des monuments décrits et de leur échelonnement sur près de deux millénaires. L'association Liger nous présente ensuite le stage organisé par elle à Sainte-Eulalie pour sauver et transmettre des savoir-faire de la Montagne en voie de disparition. Enfin, la présentation des Amis de Joviac et l'annonce de la parution des actes du colloque de Crozat.

J'évoquais plus haut la saison des assemblées générales qui revient chaque année, comme la saison des soldes et coïncide partiellement avec celle-ci. Coïncidence purement calendaire, bien sûr, la valeur de notre association ne connaissant pas de décade périodique et le montant de l'adhésion, calculé au plus juste avec vous, ne faisant l'objet d'aucune braderie.

Quant au coût de nos prestations pour les collectivités qui nous sollicitent, il est parfaitement stable en toute saison et plafonné à zéro euro. Chacun de nous est bénévole et intervient gracieusement, à tous les sens du terme.

C'est l'esprit de la Sauvegarde depuis sa création, il y a 60 ans, motivée par la prise de conscience de la valeur de tout un patrimoine qui ne bénéficiait d'aucune protection officielle. Auparavant, des esprits éclairés avaient saisi, il y a deux siècles, la nécessité de sauvegarder les principaux monuments du pays, au vu des actes de vandalisme perpétrés sous la Révolution. Plus tard fut promulguée la loi de protection des Monuments historiques dont nous avons célébré le centenaire en 2013. Mais rien n'était prévu pour le reste du patrimoine.

Et pourtant, quelle valeur n'a-t-il pas ce patrimoine non protégé ! La maison forte, avec ses cicatrices et ses restaurations, la « clède » à fumer les châtaignes, la croix du chemin « messadier », l'entrée de galerie de mine abandonnée à la broussaille sont autant de témoignages de la vie de nos prédécesseurs, autant de barreaux de l'échelle laborieusement gravie par les hommes.

Chacun de vous, amis lecteurs, peut contribuer efficacement à notre action en faveur de ce patrimoine. Ceux qui ne sont pas encore adhérents, en nous rejoignant, ceux qui le sont, en parlant de la Sauvegarde autour d'eux et en entraînant de nouvelles adhésions. Chaque nouvel adhérent nous rend plus visibles, plus efficaces et nous encourage dans notre mission.

Bien amicalement à chacun de vous.

Le président
Pierre COURT

Sommaire

- p. 2 - Les Rendez-vous de la Sauvegarde : Le Pouzin - Prieuré Saint-Pierre de Rompon
- p. 10 - La vie des associations : Liger, stage d'apprentissage des techniques de piquage de genêt et de pose de lauze.
- p. 11 - La vie des associations : Amis de Joviac : 25 ans d'activités culturelles
- p. 12 - Prochains rendez-vous
 - Journée de présentation des actes du colloque « Châteaux et maisons fortes au Moyen Âge » à Vallon-Pont-d'Arc
 - Comment adhérer à la Sauvegarde ?

Les Rendez-vous de la Sauvegarde

Le Pouzin - Prieuré Saint-Pierre de Rompon (16 octobre 2014)

ÉGLISE DU POUZIN

Le 6 août 1944 - c'était un dimanche - des bombes meurtrières larguées par des avions, démolissaient le pays, y compris son église, qui, construite en 1867, était d'un style néo-gothique.

L'église actuelle, conçue par Maurice Biny, architecte



valentinois, est reconstruite sensiblement au même emplacement que l'église détruite. Cette décision a été prise après de nombreuses études, tenant compte de la disposition des lieux et du site et, surtout, du plan général des reconstructions après remembrement.



Vierge de Kaepelin

La construction de cette église s'inscrit donc dans un plan de masse d'ensemble, qui a permis de ménager la place publique nécessaire entre la route nationale et l'église et de créer des espaces verts réservés au sud et un square public au nord, vers la terrasse qui domine l'Ouvèze.

Pour les dispositions générales de l'édifice, l'architecte a dû tenir compte de l'orientation choisie (façade latérale au nord), des conditions d'accès, du cadre presque méditerranéen et enfin de la prédominance de certaines

caractéristiques de l'architecture locale.

On pénètre dans l'église par un porche fermé précédé d'un péristyle.



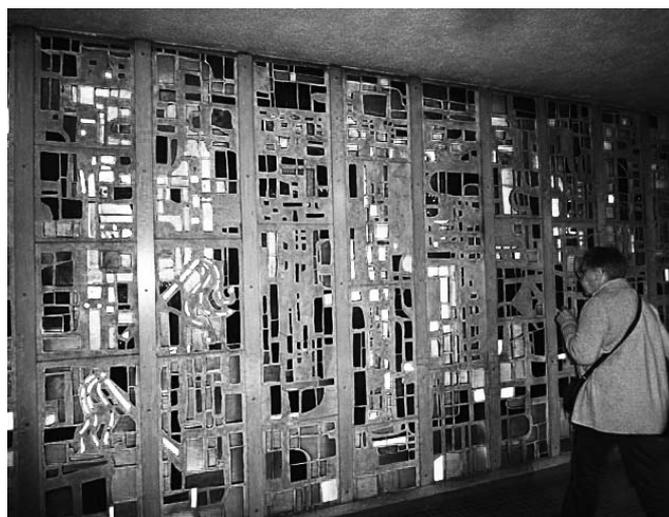
Le baptistère est placé au fond de la nef latérale sud. Il est bâti sur le plan carré et on y accède en descendant trois marches.

Les confessionnaux sont groupés dans le fond de la grande nef sous la tribune. Ils sont situés dans un endroit dégagé et isolé des fidèles. Cet isolement est complété par un écran à claire-voie, constitué par des voiles verticaux.

Le chœur est éclairé par une baie verticale, invisible des fidèles. Il ressort comme un lieu très éclairé par rapport à la pénombre relative de la nef. Un ambon permet au prêtre de s'adresser aux fidèles. L'autel en pierre de Chomérac est détaché du mur. Deux autels secondaires : l'autel du Saint-Sacrement dans la nef latérale et l'autel de la Vierge dont le sculpteur est Philippe Kaepelin.

Le campanile isolé se dresse à côté de l'église au sud. Il a trente mètres de hauteur.

Sur le parvis on trouve un bas-relief sculpté avec infiniment de souplesse par André Deluol né à Valence. C'est la rencontre de sainte Marie-Madeleine, patronne de l'église, avec le Christ. Deluol a su donner avec son ciseau à cette pierre de Chomérac des accents émouvants auxquels il est impossible de rester insensible.



Vitrail

Quand on pénètre dans la nef, on remarque inévitablement cette galerie de dalles de verre, de trois centimètres d'épaisseur, vitrail moderne, dont les éléments sont scellés au ciment. Elle donne à cette partie du sanctuaire une allure

de cloître. En effet derrière deux piliers majestueux, ce mur en dalles de verre, exposé au midi, laisse filtrer une lumière d'une incroyable richesse de couleurs. Œuvre du peintre verrier Chapuis, cette dalle a été exécutée par la maison Balayn-Ghelfy de Loriol.

À signaler la colombe qui symbolise les mystères joyeux, les instruments de la Passion au centre (croix, glaive, dés, fouets, éponge, couronne d'épines) symbolisant les mystères douloureux ; vers l'autel du Saint-Sacrement : le soleil symbolisant les mystères glorieux.

En face, dans le mur septentrional exposé aux vents froids et violents, se trouvent sept dalles encastrées au fond de meurtrières évasées. Le chemin de croix est limité à sa plus simple expression : une croix suivie d'un chiffre romain, le tout en métal et rigoureusement dépouillé.

Coût de l'église, inaugurée le 15/10/55 : 48 millions d'anciens francs, financés au titre des dommages de guerre.

*Christian CALLET,
d'après un texte de Mme M.C. PANDRAU
de la paroisse du Pouzin*

DEUX MONUMENTS HISTORIQUES ARDÉCHOIS AU SEUIL DE LA VALLÉE DE L'OUVÈZE

Le 16 octobre 2014, la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche me sollicitait pour guider une visite du pont romain du Pouzin installé sur la rivière Ouvèze puis, sur la même commune, du prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon plus connu sous le nom de « couvent des chèvres ».

Cette journée fut l'occasion pour moi de faire découvrir ou redécouvrir à un public de choix où se trouvaient de nombreux amis, deux monuments de qualité exceptionnelle, fort mal connus, que je fréquente depuis bien longtemps, autrefois dans le cadre de mes fonctions d'archéologue professionnelle, aujourd'hui dans le cadre associatif et pour lesquels je milite, avec des compagnons de vieille date, afin qu'ils soient sauvegardés et valorisés au sein du patrimoine ardéchois. L'article sur le pont du Pouzin est essentiellement documenté par l'article publié en 2011 par E. Ferber, G. Barruol et moi-même dans les actes du colloque sur les ponts routiers de Gaule romaine.

Le pont du Pouzin

En aval de la confluence de la rivière Drôme avec le Rhône et à moins de 300 mètres à l'ouest de la confluence du fleuve

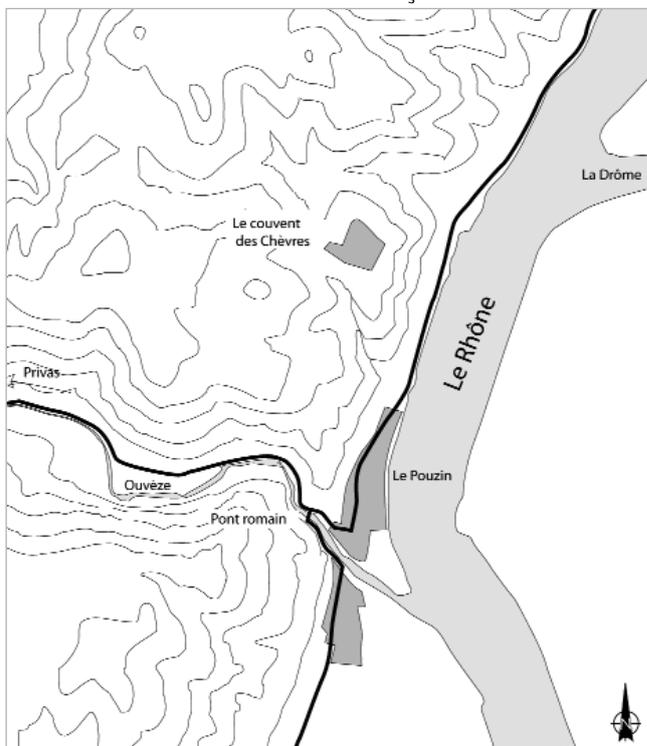
avec son affluent de la rive droite, le pont du Pouzin permet le franchissement de la rivière Ouvèze (*Ovidis* dans l'Antiquité ?, *Ovitia*, *Oueza* et *Oueda* au Moyen Âge). La rivière qui prend sa source dans le bassin de Privas, s'est ouvert un passage à travers les chaînons calcaires qui bordent le Rhône. L'ouvrage d'art est installé sur un verrou naturel, au niveau d'une résurgence située en rive droite. Il marque la limite occidentale de l'agglomération actuelle du Pouzin. Jusqu'au milieu du xx^e siècle, la rivière, de faible débit, mais qui peut connaître des crues torrentielles, présente un étiage très bas. Depuis les années 1950, les travaux d'aménagement du cours du Rhône ont provoqué une remontée des eaux et l'immersion permanente des bases en grand appareil des culées nord et sud du pont ; un sondage aurait révélé une profondeur de 9 m sous le niveau actuel de l'eau.

Dans l'Antiquité, l'ouvrage se trouve en limite des cités d'Alba et de Valence, sur le prolongement nord de la voie dite d'Antonin le Pieux qui, venant d'Alba, se dirige vers Valence, Vienne, puis Lyon en longeant la rive droite du Rhône. La voie est jalonnée de bornes milliaires au milieu du II^e siècle. Venant du sud, la voie fait un détour en remontant le long d'une barre rocheuse sur 150 m, la rive droite de l'Ouvéze pour atteindre le passage le plus étroit de la vallée. Après le franchissement de la rivière, la voie se subdivise en deux branches. Une voie occidentale remonte la vallée de l'Ouvéze en direction du Massif Central, tandis que la voie principale suit la rive droite du Rhône vers le nord. Les tronçons de voie situés de part et d'autre du pont sont proba-

blement rupestres. Les données archéologiques anciennes permettent de restituer une agglomération antique (probablement un port) à l'embouchure de la rivière en rive droite. Le pont se situerait donc à la sortie septentrionale de cette agglomération.

Ce secteur géographique, caractérisé par la double confluence du Rhône avec la Drôme au nord, puis l'Ouvéze au sud et où fut construit le pont, semble de tout temps avoir constitué un point stratégique : limite des peuples cavares et helviens à l'époque gauloise, puis de cités dans l'Antiquité, des diocèses de Valence et de Viviers, et de comtés au Moyen Âge. La découverte en 2003 d'un site de hauteur fortifié du VI^e siècle au sommet du plateau de Rompon, à proximité du prieuré clunisien de Saint-Pierre, confirme cette hypothèse.

Le pont, ouvert à la circulation, sans discontinuité jusqu'en 1999 et en usage piétonnier désormais, a traversé quinze siècles. Il figure au XVII^e siècle sur la gravure du siège du Pouzin par Abraham Boss. Des traces limitées de rehaussement de l'ouvrage, avec comme matériau du tout venant et un bandeau de béton servant à la fixation d'une barrière métallique, témoignent d'interventions à diverses époques, dont



Localisation des sites

la datation est difficile à établir faute d'une recherche précise aux archives communales et départementales. La façade orientale de l'ouvrage (aval) est relativement bien conservée.



Joëlle Dupraz nous présente le pont romain

Au-dessus du petit appareil antique, fait de moellons de calcaire gris, seules quatre assises de galets jaunes matérialisent une réfection moderne qui provoque sur le tablier un pendage du nord vers le sud. La rampe méridionale a été reconstruite très tardivement en incorporant une arcade permettant le passage d'une canalisation d'eau venant alimenter une minoterie détruite en 1999. Sur la façade occidentale (amont), plus soumise aux aléas des crues, quatre phases de construction sont visibles. Au-dessus du petit appareil antique en calcaire gris, on observe un petit appareil en moellons de calcaire jaune et blanc. Le mur est ensuite surélevé en galets de basalte. Cette restauration a en partie remplacé la seconde ligne de voussures en grès de l'arche. Enfin, deux assises de moellons de calcaire gris-blanc grossièrement équarris, placées sur

le sommet de l'ouvrage, couronnent la rampe nord, symétriquement à la restauration visible sur la façade est. À la base de la culée nord, le parement originel a été arraché suivant une forme géométrique laissant penser qu'un aménagement maçonné a été détruit. Il pourrait s'agir de la trace d'un mur bajoyer (mur de



Le pont vu de l'est

soutènement). Les derniers aménagements des abords de l'ouvrage - construction d'un escalier en rive gauche et réfection de la chaussée (non suivie archéologiquement) - datent de 2001.

En 1999, la sécurisation des berges de l'Ouvéze a abouti à la destruction par la CNR des immeubles accolés à la façade aval du pont, en rive droite et en rive gauche, et a de ce fait permis son dégagement et son étude. Ce projet a tout d'abord donné lieu à deux opérations de reconnaissance et de couverture photographique, effectuées en 1995 et en 1998 par G. Barruol (CNRS) et J. Dupraz (SRA Rhône-Alpes),

qui ont débouché sur la protection du site en 1998. Par la suite, les démolitions ont entraîné deux opérations de suivi de travaux (décembre 1999 et juin 2000) prescrites par le Service Régional de l'Archéologie, coordonnées par J. Dupraz, ingénieure alors responsable du département, et effectuées sous la responsabilité d'E. Ferber, les relevés étant réalisés par P. Rigaud et J.-C. Mège (AFAN). C'est au cours de cette opération que la rampe nord-est et la moitié nord de la façade orientale de l'ouvrage ont fait l'objet d'un relevé pierre à pierre.

Description architecturale de l'ouvrage antique

L'arche et ses culées, ainsi que les murs de soutènement des rampes de la rive gauche sont antiques. Deux départs de voie matérialisés chacun par un mur de soutènement lié au pont sont encore conservés sur cette rive. Sur les 43 m de longueur totale de l'ouvrage, 38 m sont antiques. La rampe sud a été détruite et remplacée par une arcade moderne. Sur la rive gauche, deux murs de soutènement (rampes) construits suivant le même *modus operandi* que le pont lui-même, l'un en amont l'autre en aval, matérialisent l'existence des deux voies, l'une remontant la vallée de l'Ouvéze, l'autre poursuivant son tracé le long de la vallée du Rhône en traversant les quartiers nord du bourg du Pouzin. L'ouvrage comporte une seule arche, de 14,60 m d'ouverture en amont et de 13,90 m en aval (flèche : 7,40 m). La rampe d'accès septentrionale, les culées et les façades sont antiques. La hauteur sur culées avoisine 8,50 m. Sa largeur au niveau de la culée méridionale atteint 6,45 m. Le tablier et les parapets sont modernes.

La base des deux culées, assise sur la roche, est construite en grand appareil. Avec la remontée des eaux due aux barrages modernes sur le Rhône, cette partie est désormais le plus souvent immergée. Plusieurs photographies prises après l'inondation d'octobre 1907 permettent de constater que la culée sud comporte au moins cinq assises de grand appareil, dont la supérieure sert d'imposte à l'arche ; elle se prolonge en amont, sur la rive droite, par un mur bajoyer disposé en biais, également en grand appareil et encore bien visible bien que dégradé sur ces vues photographiques anciennes. L'essentiel du parement de l'ouvrage est en *opus vittatum*, petit appareil régulier de moellons de calcaire gris compact

liés à la chaux et joints tirés au fer.

En façade, les arcs de têtes de l'arche présentent un double bandeau (entièrement conservé en aval) formé de fins claveaux de grès appareillés (0,45 m de long pour une épaisseur de 0,09 m à l'intrados et 0,11 m à l'extrados). Un double chaînage de moellons en grès très réguliers (0,15 x 0,09 m) renforce la structure : une rangée est placée entre les deux lignes de voussoirs, l'autre est située entre le bandeau supérieur et le nu du mur en petit appareil. L'intrados de la voûte de l'arche laisse voir un petit appareil constitué de moellons relativement fins disposés de chant.

Sur la façade orientale, la culée nord du pont mesure 4 m ; elle est liée, à l'est, à une rampe de 30 m de long et 6,50 m d'élévation avec laquelle elle forme un angle de 14 degrés. Soixante assises horizontales en *opus vittatum* sont visibles

pour 6,50 m d'élévation. Les moellons mesurent en moyenne 0,25 m de long pour 0,09 m de haut. Quatre lignes de trous de boulins, disposés à des hauteurs variables, scandent cette façade. L'essentiel de la construction est réalisé en calcaire gris, mais quelques éléments de grès sont utilisés et forment des lignes discontinues dans la façade. Il s'agit du même matériau que celui ayant servi à la réalisation des claveaux de l'arche, peut-être taillés dans les déchets de taille des dits claveaux.

Au nord, le rocher a été aménagé pour accueillir la rampe. Des gradins, pouvant atteindre 0,65 m de profondeur ont été taillés afin de mieux épouser les lignes d'assises du mur. À l'extrémité nord-est, la culée est liée au mur de soutènement de la voie dont il ne reste que six assises sur une hauteur maximale de 1,90 m. La jonction entre la rampe, la façade du pont et le commencement de la voie présente un angle de 104 degrés (on remarque que ce muret forme alors un angle droit avec l'axe du pont). Le sommet de ce muret a été arasé pour le passage de canalisations d'eau, puis pour la construction de la route moderne. Contrairement à ce qu'on peut observer au niveau de la rampe, le rocher n'a pas été entaillé pour la pose de ce mur : les trois premières assises sont adaptées pour épouser la forme du rocher, jusqu'à obtenir un lit horizontal. Par

contre, le rocher a été redressé dans le prolongement du parement du mur, de sorte qu'il fait partie intégrante de l'ouvrage. À l'est, le rocher affleure à des altitudes supérieures au mur de soutènement romain. Ces observations concourent à mettre en évidence le caractère rupestre d'une partie de cette voie. À une époque récente, l'accès au pont a été adouci par l'adjonction d'un encorbellement formant une arche au-dessus du chaînage antique.

Sur la façade occidentale, la culée nord se prolonge par un mur disposé en biais, soutenant la voie remontant le long de la rive gauche de la rivière : bien que dégradé et réparé dans



Façade orientale. Arc fait de claveaux de grès et mur en petit appareil calcaire



Base en grand appareil calcaire de la culée nord vue en 1907

ses parties hautes, il est conservé et visible sur une longueur de 8,60 m. La façade amont de la culée sud est très largement masquée par une habitation d'époque moderne. Comme sur la façade orientale de l'ouvrage, la façade occidentale est ponctuée de trous de boulins.

Les matériaux utilisés proviennent des carrières proches. Le petit appareil est essentiellement composé de petits moellons de calcaire compact gris du Jurassique (Kimmeridgien ou Oxfordien) liés au mortier. Le grand appareil est taillé dans le même matériau. Deux carrières de cette roche, situées de part et d'autre de l'Ouvèze, encadrent l'ouvrage antique.

Les claveaux des arcs de têtes de l'arche ainsi que quelques moellons de l'*opus vittatum* sont en grès fins du Trias. Ce matériau est présent dans les environs, soit dans la haute vallée de l'Ouvèze, près de Coux, soit dans la vallée du Rhône, à Saint-Georges-les-Bains.

Plusieurs observations permettent de suivre la mise en œuvre de la construction. Les impostes chanfreinées en grand appareil faisant saillie aux naissances de l'arche - celle de la culée sud étant bien visible sur les photographies de 1907 - ont dû manifester servir d'appui au cintre de construction. Dans l'angle formé par la façade orientale de la culée antique et le mur de soutènement de la voie, la roche a été taillée en formant trois marches disposées grossièrement en colimaçon (la distance entre les différents giron est de 0,38 m). Celles-ci ont été réalisées avant la pose des lits de moellons antiques. Une partie de la marche supérieure a été taillée verticalement pour s'aligner avec le mur de soutènement construit au-dessus. Près de cet escalier, les fourreaux des trous de boulins de la quatrième ligne ne sont pas perpendiculaires au mur, mais placés de biais, reprenant l'orientation des marches. La mise en place de ces marches est donc entièrement liée à la réalisation du pont antique : elles permettaient l'accès des matériaux, en aval du pont, par la rive gauche de l'Ouvèze directement sur le platelage le plus élevé de l'échafaudage. De nombreuses traces d'outils sont visibles sur la roche. Elles forment des lignes espacées et longues, provenant probablement d'un même type d'outil à une seule pointe. La longueur des traces rappelle plus le travail d'une broche que d'un pic, même si, selon la dextérité de l'utilisateur, les traces des deux outils peuvent être très ressemblantes.

Quatre lignes de trous de boulins ont été observées sur la façade orientale de la culée septentrionale (11 trous sur la première ligne, 5 sur la deuxième, 7 sur la troisième, 9 sur la dernière). La distance entre deux lignes de boulins n'est pas constante et il est de ce fait difficile de reconstituer l'échafaudage ayant servi à la réalisation du pont : entre la première ligne de boulins et la deuxième, la distance est de 0,85 m ; entre la deuxième et la troisième ligne, de 1,05 m ; entre la troisième et la quatrième ligne, de 1,50 m. Les trous n'étant pas systématiquement alignés sur des axes verticaux, l'usage d'un échafaudage en bascule maintenu sur la

muraille par un système d'équerres peut être exclu. Si les trous de boulins à l'ouverture sont carrés, toutes les empreintes moulées dans le mortier révèlent des boulins de section circulaire ou semi-circulaire dont le diamètre varie entre 0,05 et 0,12 m. Des linteaux en grès placés sur les trous de boulins caractérisent la deuxième ligne. Le choix d'un matériau plus tendre pour cet emplacement pourrait être un choix technique facilitant les derniers ajustements des boulins. Un seul trou de boulin a été observé sur la façade aval de la culée méridionale.

Les opérations de suivi de travaux n'ont apporté aucun élément tangible permettant de dater cet ouvrage d'art, dont la construction présente une très grande homogénéité. Cependant ce type de pont, dont les piédroits de culées sont en grand appareil et les élévations parementées en petit appareil, est généralement daté du II^e siècle. On en trouve de comparables dans le sud de la France, à Viviers (Ardèche), à Montbrison et à Villeperdrix (Drôme), à Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence), et aussi en Ligurie (Val Ponci et Val Quazzola).

Le territoire du département de l'Ardèche a conservé deux ouvrages d'art antiques remarquables, deux ponts routiers du Haut-Empire au Pouzin et à Viviers, alors qu'il n'en demeure qu'un très très petit nombre sur l'ensemble du territoire national. Malgré sa protection MH en 1998, sa valorisation scientifique grâce à une communication au colloque national tenu au Pont du Gard en 2008 et à la publication de celui-ci en 2011, le pont n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien et de restauration depuis très longtemps, hormis une présentation tout à fait correcte du monument dans son site en 2001 et sa chaussée refaite au même moment, mais sans surveillance archéologique. Les murs sont colonisés par la végétation et la maçonnerie se dégrade. Une restauration des parements de petit appareil, en particulier sur la façade occidentale serait souhaitable. J'ai fourni un texte en 2009 au titre de la Cellule Archéologique du Département à la communauté de communes devenue CAPCA, destiné à la fabrication d'un panneau de présentation touristique, mais pour l'instant il n'a pas vu le jour. Lors de notre visite, la commune du Pouzin, propriétaire de l'ouvrage, nous a fait part de son projet en 2015 d'effectuer des travaux d'entretien et restaurations en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, directeur du STAP de l'Ardèche.

Le territoire du département de l'Ardèche a conservé deux ouvrages d'art antiques remarquables, deux ponts routiers du Haut-Empire au Pouzin et à Viviers, alors qu'il n'en demeure qu'un très très petit nombre sur l'ensemble du territoire national. Malgré sa protection MH en 1998, sa valorisation scientifique grâce à une communication au colloque national tenu au Pont du Gard en 2008 et à la publication de celui-ci en 2011, le pont n'a pas fait l'objet de travaux d'entretien et de restauration depuis très longtemps, hormis une présentation tout à fait correcte du monument dans son site en 2001 et sa chaussée refaite au même moment, mais sans surveillance archéologique. Les murs sont colonisés par la végétation et la maçonnerie se dégrade. Une restauration des parements de petit appareil, en particulier sur la façade occidentale serait souhaitable. J'ai fourni un texte en 2009 au titre de la Cellule Archéologique du Département à la communauté de communes devenue CAPCA, destiné à la fabrication d'un panneau de présentation touristique, mais pour l'instant il n'a pas vu le jour. Lors de notre visite, la commune du Pouzin, propriétaire de l'ouvrage, nous a fait part de son projet en 2015 d'effectuer des travaux d'entretien et restaurations en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, directeur du STAP de l'Ardèche.



Vue aérienne du prieuré roman

Le prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon : un monument majeur en péril, histoire d'un combat encore en cours

Nature du site et aléas de sa conservation

Le prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon, cité par Albin Mazon dans son ouvrage « Origine des églises du Vivarais » en 1888 et inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1927, est décrit par l'historien



Vue aérienne de l'ensemble du site

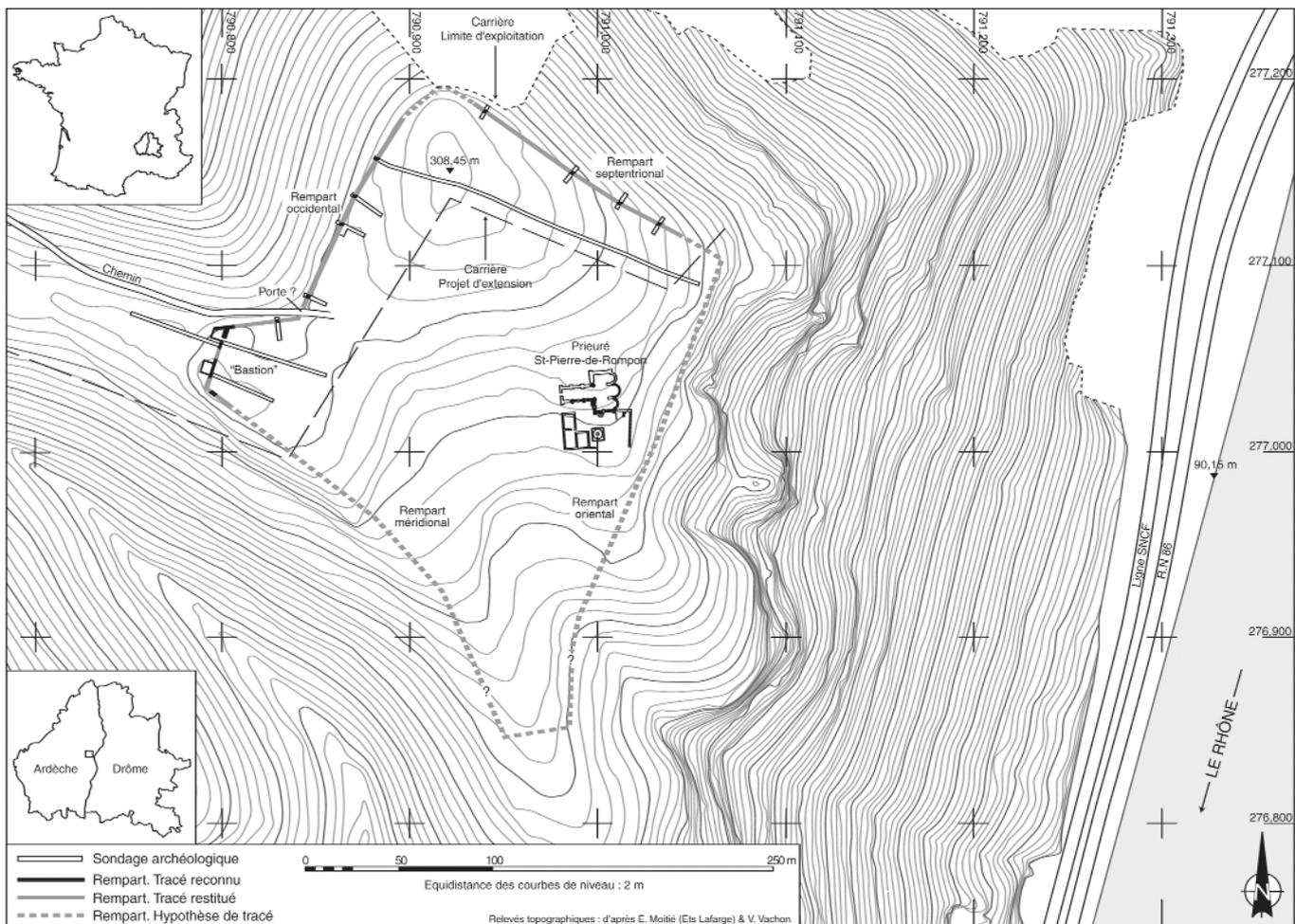
d'art et archéologue Robert Saint-Jean en 1971 qui en fait la première étude de référence. Ce monument longtemps livré à l'épreuve du temps par ses propriétaires successifs et impécunieux et abandonné par l'impéritie des institutions, (l'effondrement de la voûte en cul-de-four de l'abside n'est intervenu qu'en 1998), a surtout suscité l'intérêt des pilleurs, récupérateurs de matériaux et adeptes de détecteurs de métaux, sans parler du vandalisme du dernier propriétaire, avant que la société Lafarge-Granulats France, reprenant l'exploitation de la carrière voisine, ne se porte acquéreur. Seules, les associations du Patrimoine (Association pour la Recherche du Patrimoine du Pouzin, Mémoire d'Ouvèze, CARTA) et les archéologues par leurs travaux de prospection à l'origine des découvertes de l'occupation néolithique du plateau, d'une enceinte autour du site du prieuré que l'on pensait protohistorique et par leurs actions de sensibilisation (conférences publiques, exposé devant le conseil municipal du Pouzin, réunions sur

le terrain, réponse aux enquêtes publiques) veillaient depuis plusieurs décennies sur le site, alertant à plusieurs reprises les institutions et les élus, en vain, sur la fragilité de la propriété et la vulnérabilité du monument. Les années 2000 sont un tournant, la décennie démarre avec l'approbation de l'extension de la carrière voisine et cela malgré le périmètre de protection MH (500m autour du monument). Mais depuis

2001 la France s'est dotée d'une loi sur l'archéologie préventive et l'emprise de la future carrière fait alors l'objet d'une opération préalable diagnostic/fouille qui aboutit à la découverte de l'enceinte de l'Antiquité tardive (fin IV^e-VI^e siècles). Cette découverte qui ne fait que confirmer l'intérêt majeur du site souligné depuis plusieurs décennies comme nous l'avons vu plus haut aura pour conséquence une prise de conscience progressive des acteurs politiques et économiques locaux.

L'Association APCSPRLP

Avenir du Prieuré Clunisien Saint-Pierre de Rompon, Le Pouzin, c'est sous cette bannière commune qu'en mai 2014



Plan général du site

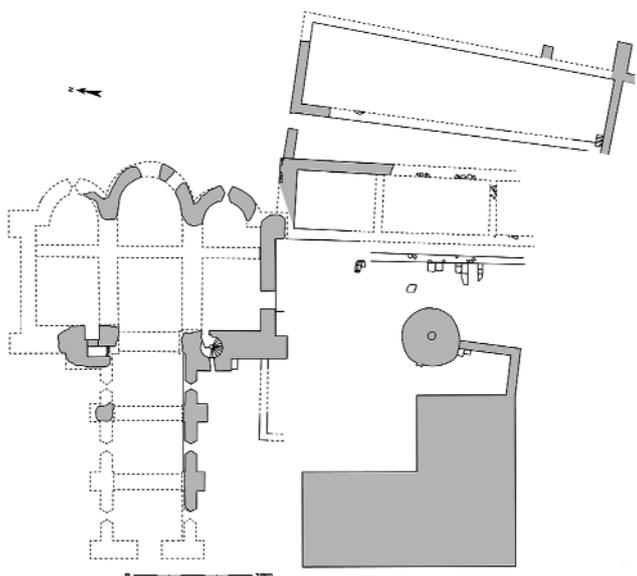
nous nous sommes regroupés, personnes morales et physiques, afin de sauver de l'oubli et de la destruction le premier prieuré clunisien du Vivarais. En 2013, la Société Lafarge-Granulats France, propriétaire du site et la commune du Pouzin ont souhaité aller de l'avant et se rapprocher de ceux qui se battaient depuis des années. Des signes avant-coureurs d'un changement de mentalité avaient vu le jour avec l'adhésion de la commune du Pouzin depuis 2003 à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (versement d'une cotisation pour que le site paraisse dans le livret de la

fédération) qui aboutit le 29 juin 2013 à la pose sur le monument de la rosace symbole de reconnaissance des sites clunisiens. En 2006 Lafarge-Granulats France commande et finance une étude de faisabilité pour la *Mise en sécurité et*



Le transept sud

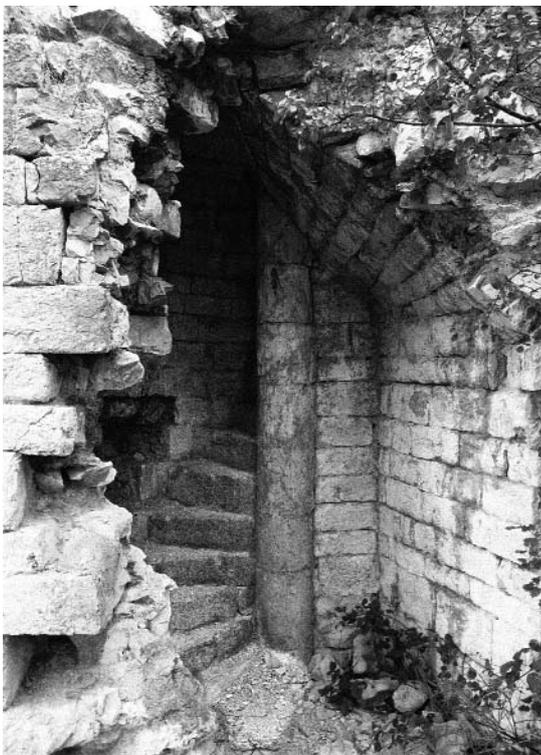
mise en valeur culturelle et environnementale-Prieuré Saint-Pierre de Rompon. Celle-ci est réalisée par Delphine Faure, étudiante à l'École Nationale supérieure d'Arts et Métiers de Cluny (thèse professionnelle, Mastère Spécialité Technologie, Culture et Patrimoine). Enfin en 2012, Natacha Barré, étudiante en Master 2 à l'université de Lyon II, obtient du propriétaire et de la DRAC l'autorisation de procéder à une étude archéologique du bâti des vestiges du prieuré roman : *Prieuré Saint-Pierre de Rompon au Pouzin-architecture/archéologie* sous la direction de Anne Baud-Chemin, professeur à l'université de Lyon II.



Plan du prieuré - En gris, vestiges en élévation

Qui sommes-nous ?

L'association compte une soixantaine d'adhérents, 21 membres au conseil d'administration et un bureau de quatre personnes : présidente, Joëlle Dupraz, vice-présidente : Martine Soler, trésorière : Yvette Proud, secrétaire : Guillaume Issartel. Nous avons rassemblé au sein de nos deux commissions : Travaux/suivi scientifique et Communication/ animations des compétences en archéologie, en architecture, taille de pierre, en histoire et en littérature, des spécialistes de l'environnement, élus et professionnels des carrières. La Société de Sauvergarde des Monuments anciens de l'Ardèche figure parmi les 8 membres de droit. Nos objectifs visent la sauvegarde du monument par sa sécurisation et celle de son environnement immédiat, sa restauration et sa valorisation. Nous voulons mettre en œuvre un projet patrimonial exemplaire, en harmonie avec son environnement naturel et



Escalier en vis d'accès au clocher ?

économique dans le respect des prérogatives de son propriétaire. Pour atteindre ces objectifs des outils sont nécessaires que l'association et ses partenaires se doivent de fabriquer : conventions de partenariat, programmation de travaux sur plusieurs années, programmation d'actions de mise en valeur par la communication et des animations à vocation scientifique et culturelle. Toute intervention de notre association sur le monument inscrit en 1927 à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques se fera sous couvert de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC Rhône-Alpes, Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine et Service Régional de l'Archéologie).

Au cours de six mois d'existence, l'association a procédé à la collecte d'une importante documentation scientifique, technique, administrative et économique existante, produit des études faites sur le site du prieuré et le plateau de Rompon. Les mémoires déjà signalés de D. Faure et de N. Barré nous servent de base de réflexion et fournissent des documents techniques pour l'élaboration d'un programme de travaux sur cinq ans de consolidations et restaurations. Deux réunions techniques ont eu lieu sur site avec l'Architecte des Bâtiments de France et les services régionaux des Monuments Historiques et de l'Archéologie le 25 juillet et le 4 septembre 2014 afin de recueillir les conseils et le mode opératoire administratif et technique pour la mise en œuvre des futurs travaux de consolidation et de restauration. Une séance de travail de la commission Travaux sur le terrain, le 7 décembre, a établi un état sanitaire des maçonneries (relevés photographiques, comparaison et compléments avec les relevés archéologiques de 2012) pour faire la programmation des travaux sur 5 ans et préparer les devis d'entreprises. Nous participons au groupe de travail du site Natura 2000 B25 dont une séance s'est tenue le 2 décembre 2014 et à la

commission locale de concertation et de suivi de la carrière Chambenier exploitée par Lafarge-Granulats France, voisine du site. Notre connaissance de l'environnement naturel et économique du site est ainsi alimentée par les échanges d'informations avec nos partenaires impliqués dans les programmes environnementaux (Natura 2000 : rendu du Cabinet d'étude Bio top et de la chargée de mission pour la commune du Pouzin, rendu de l'étude de la FRAPNA pour Lafarge-Granulats France). Le 2 décembre 2014, nous avons signé avec la Société Lafarge-Granulats France, propriétaire du monument, une convention de prêt à usage de terrain ou commodat mettant à disposition de l'association le monument et son environnement immédiat. La convention d'objectifs entre notre association et nos partenaires : le propriétaire, Lafarge Granulats France, les communes du

Pouzin et de Rompon, la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, est l'outil incontournable de notre projet dans lequel sont définies les participations de chacun, elle est en cours de navette et a été signée le 22 février 2015, lors de la fête de la chaire de saint Pierre à Antioche, au terme de notre assemblée générale.

Saint Pierre, vocable du prieuré, est célébré trois fois au cours de l'année : le 22 février, le 29 juin saints Pierre et Paul et le 1^{er} août, saint Pierre aux liens. Nous avons choisi deux de ces dates, le 22/02 et le 29/06 en nous réservant éventuellement la troisième laissée comme support calendaire de nos deux manifestations principales de l'année : en février, l'assemblée générale de l'association, plutôt en salle au Pouzin, et en juin un pique-nique sur le site. Le pique-nique du 29 juin 2014, perturbé par la pluie, s'est fait à l'abri mais le beau temps revenu l'après-midi a permis à une centaine de personnes de découvrir avec l'aide de spécialistes (N. Barré, archéologue, J.-P. Ziolkowski, tailleur de pierre, Lionel Jacob environnementaliste, Eric Moitié ingénieur chez Lafarge-Granulats) les dimensions archéologique, architecturale, économique et naturelle du lieu. La valorisation s'appuie ainsi sur des dates fixes où nous nous efforcerons de restituer les résultats des travaux de l'association et de proposer des manifestations en faveur des publics divers, touristes, randonneurs, scolaires, population locale. En 2014, l'association a participé à l'élaboration de l'exposition de l'association CARTA sur « Patrimoine de la vallée de l'Ouvèze en danger » en contribuant à la réalisation d'un panneau spécifique sur le site du prieuré Saint-Pierre de Rompon.

Pourquoi autant d'attention ? Bref bilan des connaissances historiques et archéologiques.

...ecclesiam sancti petri in rumpone monte... l'église de Saint-Pierre sur la montagne de Rompon, c'est ainsi

qu'apparaît pour la première fois dans les textes à la fin du VII^e siècle début du VIII^e siècle (*de dotatione ecclesiae Vivarensis*) au sein de ce document composite appelé par les historiens « Charte vieille ». Ce lieu de culte chrétien fondé avant la dite donation est présenté dans son écrin naturel, la montagne de Rompon qui domine la vallée du Rhône et les confluences du fleuve avec la Drôme et l'Ouvèze.

Les archéologues ont détecté une occupation néolithique sur l'ensemble de la hauteur, la protohistoire quant à elle (âge du bronze et âge du fer) n'est pas présente sur le plateau mais dans son voisinage nord aux Cinq Ponts (sites détruits par la carrière). Au Haut Empire, peu de traces gallo-romaines, mais au pied de son versant sud, sur le site de la confluence Ouvèze/Rhône, on trouve la petite agglomération portuaire du Pouzin, *vicus* probable de la cité d'Alba installée sur un carrefour routier au débouché de la vallée de l'Ouvèze en rive droite de celle-ci. On situe à cette époque une importante exploitation minière de plomb argentifère à Flaviac. La montagne de Rompon comme le *vicus* du Pouzin sont alors aux confins des cités d'Alba et de Valence. À la fin du IV^e siècle, alors que la *pax romana* n'est plus qu'un souvenir et que la christianisation du territoire s'impose avec l'apparition de l'évêché d'Alba, une forteresse rurale est édifée au sommet de la montagne qui domine le *vicus* dont l'activité a sans doute disparu avec le commerce, la sécurité des axes de transport n'étant plus assurée. On change de société. Sa durée d'occupation est établie jusqu'au VI^e siècle. Au VII^e siècle, on ignore tout de ce site perché, les fortifications sont-elles encore en état, qui habite le lieu ? En tout cas, une communauté est fixée puisqu'une église Saint-Pierre est mentionnée comme déjà existante, avant sa donation à l'église de Viviers par Rodolphe. C'est d'ailleurs la plus ancienne église du secteur puisque, toujours dans le même texte, on voit édifier les églises de Saint-Alban, Saint-Étienne du Lac (à Privas) et Saint-Priest. On ne sait rien du site pendant la période carolingienne, il faut attendre le X^e siècle et l'époque féodale pour le voir reparaître. Néanmoins, les choses peuvent se lire en creux, on apprend en effet que le castrum de Saint Alban à l'époque féodale est chef-lieu de mandement et le siège d'une vicairie ou viguerie (héritage de l'organisation impériale carolingienne). Le site de la forteresse du VI^e siècle et la communauté qui lui a succédé autour de l'église Saint-Pierre ne semblent pas avoir eu d'avenir politique et paraissent avoir été évincés par le castrum de Saint-Alban, situé en rive droite de l'Ouvèze face au vieux Rompon (église Saint-Martin). On ne connaît pas le processus qui a abouti à cette situation de fait (déplacement progressif vers le sud-ouest du pouvoir, importance de la villa de Creyssac dans la vallée du Chambaud dans ce processus). Par contre au moment de la fondation du prieuré clunisien en 977, l'église de Saint-Pierre est dans la main d'une famille seigneuriale locale, celle de Silvius. Celui-ci avec sa femme et son fils donnent entre autres biens cette église et ses revenus afin d'assurer le devenir de leurs âmes dans l'au-delà. Cet acte appartient au mouvement de restitutions des biens d'églises, confisqués au siècle précédent par des particuliers qui touche tout l'Occident. Cette donation à l'abbaye de Cluny a pour contrepartie la fondation d'un prieuré de l'ordre avec sa communauté religieuse. Cluny est alors le phare de la chrétienté et le

choix de Rompon n'est peut-être pas le fruit du hasard. La construction de l'église dont nous avons les vestiges sous les yeux date du XIII^e siècle. Après un siècle de fortune et de rayonnement (XIII^e siècle), le lieu s'enfonce dans les difficultés récurrentes liées à l'histoire des ordres monastiques et du royaume. La République lui a donné le statut de patrimoine national en l'inscrivant en 1927 sur la liste de l'ISMH, à nous aujourd'hui de nous inscrire dans cette longue mémoire en préservant un jalon majeur pour l'histoire de notre pays et un site naturel toujours aussi magique.

Joëlle DUPRAZ,

Présidente de l'association « Avenir du Prieuré clunisien
Saint-Pierre de Rompon, Le Pouzin »

Bibliographie

- Pont du Pouzin

BLANC (A.) « Ponts gallo-romains et très anciens de l'Ardèche et de la Drôme », *Gallia*, 1966, t. 24, p. 75-99.

BLANC (A.) *Carte archéologique de la Gaule Romaine*, fascicule XV Ardèche, Paris, CNRS, 1975, p. 66, n°79.

BURNAND (Y.) « Un aspect de la géographie des transports dans la Narbonnaise rhodanienne : les nautes de l'Ardèche et de l'Ouvèze », *Revue archéologique de Narbonnaise*, IV, 1971, p. 149-158.

PAYEN (P.) « Histoire sur les ponts gallo-romains en Ardèche », *Ardèche Archéologie*, n° 15, 1998, p. 63-64.

REBUFFAT (R.), NAPOLI (J.), HEWITT (K.), REBUFFAT (D.) *Visite à la voie romaine des Helviens*, Saint-Paul-Trois-Châteaux, 1994, 80 p.

DUPRAZ (J.), FRAISSE (C.) *Carte Archéologique de la Gaule, Ardèche*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2001, p.306-307, n° 181.

DUPRAZ (J.) *et alii* « Le Pouzin et Privas, deux étapes gallo-romaines entre vallée du Rhône et Massif Central », *Ardèche Archéologie*, n°20, 2003, p. 68-75.

FERBER (E.), GABAYET (F.) « Le pont romain du Pouzin, résultat des études effectuées en 1999 et 2000 », *Ardèche Archéologie*, n°22, 2005, p. 38-42.

DUPRAZ (J.), FERBER (E.), BARRUOL (G.) « Pouzin (Le), Ardèche Pont Romain », in *Les ponts Routiers en Gaule romaine*, RAN, supplément 41, 2011, p.1083-190.

- Prieuré de Rompon

DARNAUD (O.), FERBER (E.), RIGAUD (P.) « Le couvent des Chèvres au Pouzin (Ardèche) : découverte d'un site fortifié de hauteur tardo-antique », *Archéologie du midi médiéval*, tome 26, 2008, p. 45-57

FERBER (E.), RIGAUD (P.), « Le couvent des Chèvres ; un site fortifié du V^e siècle de notre ère », *Ardèche archéologie*, n° 21, 2004, p. 31-34.

Le Pouzin, de la Préhistoire à nos jours, association Patrimoine du Pouzin, 2000.

PEROUD-CHRISTOPHE (C.), « Considérations sur les temps obscurs de la montagne de Rompon en Vivarais », *revue SERAHV*, n° 23, juin 1989.

SAINT-JEAN (R.), « Le prieuré clunisien de Rompon au Moyen Âge », in *Congrès du Vivarais-Languedoc*, 1971 p.81-98.

MAZON (A.), *Quelques notes sur l'origine des églises du Vivarais*, Privas, 1888-1893. Tome II.

Crédits des illustrations

Archives Départementales de l'Ardèche, Archéologie du Midi Médiéval, Barré N., Barruol G., de Brion D., Dupraz J., Ferber E., Lafarge-Granulats-France.

La vie des associations

Liger : Stage d'apprentissage des techniques de piquage de genêt et de pose de lauze

Préserver et valoriser le patrimoine architectural et les paysages de la région des sources de la Loire est au cœur des préoccupations de l'association Liger depuis 1975.

Les toitures traditionnelles, en genêt ou en lauze, de la Montagne, sont remarquables. La Montagne Ardéchoise est la seule région d'Europe à posséder des habitations permanentes couvertes de genêt. Ces chaumières étaient des centaines au début du ^{xx}e siècle, seulement une dizaine aujourd'hui ! Le savoir-faire traditionnel se perd : les derniers maîtres piqueurs de genêt sont âgés. Quant aux toitures de lauze, si elles sont plus nombreuses, leur nombre ne cesse lui aussi de baisser et les lauzeurs d'Ardèche se font rares. En 2014, grâce au soutien de la Fondation Hermès, Liger a proposé un stage d'apprentissage des techniques de piquage de genêt et de pose de lauze à Sainte-Eulalie pour transmettre ces savoir-faire en péril.



Récolte du genêt

Ce stage s'est déroulé du 25 au 30 août, à l'occasion d'un chantier de rénovation de la ferme de Clastre, classée Monument Historique. Trois jours étaient consacrés à la technique de piquage de genêt, deux jours à la technique de pose de lauze.

Ce stage s'adressait aux propriétaires de bâtisses traditionnelles, aux artisans, aux passionnés de vieilles pierres, aux employés communaux. Onze à douze personnes, suivant les journées, ont participé pour la coupe et le piquage de genêt, douze à treize personnes, pour la taille et la pose de lauze. Le stage était complet ! Il a réuni sept professionnels (artisans et autoentrepreneurs), quatre propriétaires, quatre retraités passionnés de vieilles pierres, un notaire, une personne en reconversion, une personne en recherche d'emploi... Cinq personnes étaient sur liste d'attente pour la lauze, c'est dire si le stage répondait à une demande.

Le programme alternait des temps techniques, des temps dédiés à l'apport de contenus historiques et culturels, des temps d'animations ouverts au public, l'idée était de croiser les regards et les approches.



Taille de lauze

Les animations ont été un succès. Une quarantaine de personnes s'est déplacée dans l'après-midi ouverte à la visite de chantier, trente à la visite du jardin ethnobotanique de la ferme de Clastre, cinquante à la soirée contes, une cinquantaine au débat sur le thème de « L'avenir des toitures traditionnelles et des matériaux lauze et genêt », et une trentaine à l'inauguration de la cabane en genêt qui se trouve dans le jardin de la ferme.

Les stagiaires ont été globalement très satisfaits du déroulement, soulignant la qualité des formateurs, l'accueil et l'ambiance de la semaine. Certains stagiaires souhaitent que le stage soit plus long les années prochaines, notamment pour la partie lauze qui demande plus de pratique et d'accompagnement. À la fin du stage, la plupart des stagiaires avait pour ambition de mettre en application leur apprentissage dans la réalisation de travaux divers, appentis en lauze, couvertures de garage et d'atelier en genêt, réparation de toitures en lauze...

Au-delà de son bon déroulement, le stage 2014 a permis de mobiliser autour de la problématique de la conservation et de la valorisation de l'architecture traditionnelle, un bon nombre de partenaires ; fondations, organismes professionnels, collectivités territoriales, associations patrimoniales... mais aussi un large public. Dans sa continuité, certaines actions devraient se mettre en place avec la collaboration de chacun et notamment l'appui du Parc naturel Régional des Monts d'Ardèche très impliqué aux côtés de l'association Liger.

Un inventaire des toitures typiques de la Montagne (lauze, genêt, paille) va d'ailleurs être lancé ce printemps en collaboration avec le P.N.R. et une réflexion est en cours pour la mise en place en 2016 d'une formation plus technique sur la lauze,



Piquage de genêt sur la cabane

destinée à des professionnels ayant déjà une activité dans le secteur du bâtiment qui souhaiteraient ajouter une corde à leur activité.

Le stage 2014 a été l'occasion de tirer la sonnette d'alarme et de raviver l'intérêt : un premier pas est franchi, il faut désormais inscrire l'action dans la durée !

En 2015, Liger proposera donc deux stages d'une semaine, le premier, la dernière semaine d'août, sera consacré à l'initiation à la technique de pose de lauze, il se déroulera sur une seconde cabane qui verra le jour dans le jardin de la ferme de Clastre à Sainte-Eulalie. Le chantier permettra de découvrir la réalisation d'une toiture complète en lauze.

Le second stage, d'une semaine également, se déroulera mi-septembre et sera consacré à la technique du piquage de genêt. Sous la forme d'un chantier « collaboratif », les stagiaires interviendront sur une des dernières chaumières de la Montagne pour la sauvegarder ; un beau projet.

Pour participer à ces deux stages, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association Liger.

Sophie MANEVAL

Renseignements :

Association Liger - Ferme de Clastre 07510 Sainte-Eulalie -
Tel. 07 82 39 92 01
liger-secretariat@outlook.fr

Amis de Joviac : 25 ans d'activités culturelles

L'association des Amis de Joviac a fêté son quart de siècle au château de Joviac.

Le 28 août, lors d'une journée spéciale de célébration, les membres se sont réunis autour des fondateurs, Gérard et Françoise Conac, propriétaires du château, pour commémorer les 25 années d'activités culturelles à Joviac. Comme Joviac accueille aussi des associations locales et régionales, leurs représentants étaient également présents pour fêter cet événement.

Pendant les célébrations, une plaque commémorative a été dévoilée par M. Christian Lecerf, maire de Rochemaure, en l'honneur de Jean Lecerf son père, ancien journaliste, co-instigateur de la création de l'Université de la Paix avec le professeur Gérard Conac. Cette Université fut créée à Verdun en 1998.

Les époux Conac acquièrent le domaine de Joviac en 1985, intrigués par sa situation, son aqueduc et son histoire. En effet, c'est en 1597 que cette maison forte fut fondée par Jacques d'Hilaire, un innovateur agraire exemplaire, inspiré par le grand Vivarois Olivier de Serres. Pendant ces 29 années, Françoise et Gérard Conac ont avec ténacité restauré la maison forte et le domaine. Le 27 août 1991, ils fondent l'association afin d'ouvrir ce lieu au public et conduire des actions culturelles.

C'est à l'occasion de travaux que furent mis au jour des éléments du système hydraulique, ce qui permit par la suite la découverte

de nombreux documents, comme celui qui décrit l'utilisation de l'eau pour actionner un atelier de moulinage.

Si le Pradel fut rasé pendant les guerres de Religion, Joviac resta intact. Grâce aux Hilaire et à leurs successeurs, Joviac a conservé son caractère agraire et rustique avec son système hydraulique.

Depuis 25 ans, les Amis de Joviac organisent, avec le concours des propriétaires, des colloques et des conférences traitant de grands sujets nationaux et internationaux, ainsi que des expositions et des concerts. Ils publient régulièrement les actes des colloques et des conférences qui se

produisent à Joviac. Pendant ces années, de nombreuses associations ont été gracieusement accueillies pour des réunions, des rencontres, des visites ou des fêtes locales.

Depuis 1989, se sont produits à Joviac :

- 25 Journées de Joviac ;
- 10 conférences ;
- 17 concerts dont 11 de chorales ;
- 4 séances théâtrales ;
- 16 expositions.

Pour plus d'informations :

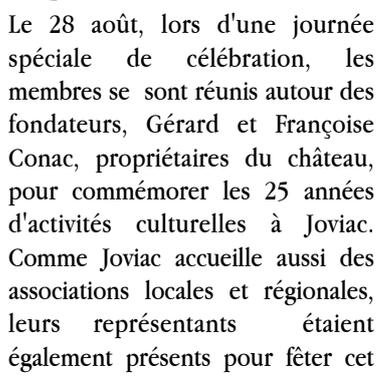
- Les Amis de Joviac, 1915 boulevard de-la-Croix-de-la-Lauze, 07400 Rochemaure
- ou
- Secrétariat : tél. 04 75 49 03 18).
- Site Internet : www.amisdejoviac.fr
- Courriel : contact@amisdejoviac.fr

Historique des travaux réalisés à Joviac par les propriétaires :

- 1985 à 1991 : toitures ;
- 1990 : ravalement des murs (électricité et sanitaires) ;
- 1992 à 1993 : salle du moulinage ;
- 1994 : le tiers de l'aqueduc ;
- 1996 à 1998 : magnanerie ;
- 2004 : toiture de la chapelle ;
- 2007 : murs de clôture, entrée est et poivrières ;
- 2011 : glacière.

Daniel BOUX

Président des Amis de Joviac



Le château de Joviac



Aqueduc du système hydraulique de Joviac

Prochains rendez-vous

- **Judi 9 avril** : *Rendez-vous de la Sauvegarde* à Lanas et Aubenas.

RV à 10 h à Lanas sur le parking de la salle Papillon (salle polyvalente municipale). Lanas se situe sur la rive droite de l'Ardèche, entre Vogüé et Saint-Maurice-d'Ardèche. On l'atteint par la D 114 qui s'embranchement sur la D 579 en face de Vogüé. Le matin, visite de Lanas, l'après-midi, promenade dans le vieil Aubenas, à l'intérieur du rempart du XVII^e siècle.

- **Samedi 30 mai** : célébration du *soixantième anniversaire de la Sauvegarde* à Cruas.

Accueil à 9 h 30 à la salle des fêtes de Cruas (bâtiment de la mairie). Allocutions. Diaporama évoquant les soixante années d'activité de l'association. Déjeuner sur place. L'après-midi, visite du vieux Cruas. Concert prévu dans l'abbatiale. Un bulletin d'inscription sera envoyé en temps utile.

- **Dimanche 19 juillet** : *Journée champêtre*. RV à 11 h au Chaussadis. Les détails figureront dans notre prochain numéro.

- **Judi 6 août** : *Journée en association avec l'Amicale des Ardéchois à Paris*. Programme prévisionnel : matinée à La Louvesc, avec visite et conférence sur Saint-Exupéry. Déjeuner à Satillieu. L'après-midi, visites en deux groupes, l'un à l'église de Veyrines, l'autre au château de Brogieux. Visite et « pot » à la Chèvrerie Chomaise, commune de Préaux.

Vallon-Pont-d'Arc : samedi 27 septembre 2014

Présentation des actes du colloque « Châteaux et maisons fortes au Moyen Âge »

Les quatre associations organisatrices (Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, les Vieilles Maisons Françaises et la Demeure Historique) s'étaient donné rendez-vous à Vallon-Pont-d'Arc pour la présentation des actes du colloque organisé en septembre 2013 à Alboussière, ces actes étant regroupés dans le Cahier n°123 édité par Mémoire d'Ardèche et Temps Présent.

L'organisation de cette journée était assurée par l'association des *Amis de l'histoire de la région de Vallon* ; la salle du premier étage de la mairie était bien remplie au moment où le président Alain Sixtre souhaitait la bienvenue à tous. Après les interventions de Pierre Ladet, président de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent et Pierre Court, président de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, un diaporama rappela l'essentiel des communications présentées au colloque et réunies dans l'ouvrage proposé aux personnes présentes.

À l'heure du déjeuner, une trentaine de personnes se retrouvèrent à l'auberge du Pont-d'Arc, dans une ambiance convi-

viale, autour d'une excellente table. En ce site majestueux de la Combe d'Arc, Alain Sixtre et Pierre Roudil nous ont présenté le Pont naturel et la rivière Ardèche dans ses composantes géologiques, géographiques et historiques ; avec des détails précis sur les crues extraordinaires de la rivière et son franchissement sur le sommet du Pont-d'Arc.

L'après-midi s'est poursuivie dans les ruines du Chastelas du vieux Vallon, débroussaillées et sécurisées par la mairie ; la forteresse a bénéficié d'une campagne de fouilles archéologiques préventives sous la responsabilité de Jean-François Modat et Frédéric Loppe. La visite, guidée par les deux archéologues qui avaient tenu à être présents bien que venant des Pyrénées-Orientales, fut fort instructive. De plus, l'endroit offre un excellent point de vue sur Vallon et l'entrée des Gorges de l'Ardèche.

Après avoir profité de cette belle journée ensoleillée d'automne, c'est presque à regret que nous dûmes nous séparer ; Vallon et son environnement constituent bien un site majeur de notre patrimoine ardéchois.

Alain FAMBON

Pour adhérer à la Sauvegarde, c'est très simple :

Vous envoyez à l'adresse de l'association, 18 place Louis Rioufol 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS :

- vos nom, prénom(s) et adresse complète. (Vous recevrez Patrimoine d'Ardèche à l'adresse indiquée.)

- votre adresse de courriel

- un chèque du montant de la cotisation annuelle, soit 25 € pour une personne seule, 30 € pour un couple ou une collectivité.

Vous pouvez également trouver sur www.patrimoine-ardeche.com un formulaire vous permettant d'éditer un bulletin d'adhésion prêt à être envoyé. (N'oubliez pas d'y joindre votre chèque !)

Crédits photographiques

(Pour les pages 3 à 9, se reporter à la fin de l'article)

N. Bigard : p. 10, (milieu et haut)

P. Bousquet : p. 11 (bas)

D. de Brion : p. 2 (col. 2, bas)

C. Caillet : p. 2 (col. 1 et col. 2, haut)

B. Leborne : p. 10 (bas)

J. Pailbès : p. 1

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.

Patrimoine d'Ardèche Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche	Directeur de la publication Pierre COURT Comité de rédaction : M.d'Augustin - M. Bousquet - P. Bousquet B. de Brion - D. de Brion - P. Court G. Delubac - J. Dugrenot - A. Fambon C. Hotoléan
Siège Social : Archives départementales de l'Ardèche Place André Malraux - PRIVAS	Réalisation : C. Bousquet Impression : Print Concept, Traverse de la Bourgade, 13400 Aubagne
Adresse postale : 18 place Louis Rioufol 07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS	ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution